



## MISE EN CHARGE DES CONDUITES COMMUNALES D'IRRIGATION

---

Plateforme électronique – publication : 1er mars 2024

---

### **MUNICIPALITE DE SAVIESE**

#### *mise en charge des conduites communales d'irrigation*

La Municipalité de Savièse avise les intéressés que les conduites d'irrigation seront mises en charge **les 15 et 16 avril 2024** pour les villages, puis **les 18 et 19 avril 2024** pour les hauts de Savièse. Toutes les prises branchées sur les conduites principales doivent être fermées pour **le vendredi 12 avril 2024**.

Les consortages et les propriétaires privés sont responsables de leurs vannes et de leurs conduites. L'administration communale décline toute responsabilité en cas de gel ou de dommage pouvant résulter, lors de la mise en eau, de la non-observation de ce qui précède.

**La traversée du tunnel du Prabé est prévue le 17 avril 2024.**

Savièse, le 1er mars 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE